

# Les infos

Vendredi 20 juillet 2007



## LE RATEAU

Fort marrie du rôle que la CGT joue dans la restructuration d'Oper/Caf, à la Tour Valmy, la DRH avait imaginé «un truc qu'il fallait y penser»: au CE des centraux de la semaine dernière, elle a tenté de faire désavouer par un vote, l'action des délégués du personnel locaux par le CE des Centraux Parisiens. Las, face au peu d'enthousiasme soulevé par la tentative, elle a dû ne pas insister plus que ça et laisser tomber. C'est vrai que, juste au sortir des élections dans ces services, contester la légitimité de l'intervention des élus étaient un peu gonflé ! Mais tout de même, ça en dit long sur les méthodes que certains services de la DRH voudraient voir s'instaurer en matière de relations sociales.

## REPLI SUR LA COTE

Le PSC de Nice, après celui de Lyon d'ailleurs, avait mis en place une procédure de signature des prêts laissant aux techniciens la pleine et entière responsabilité de l'opération. Bref, ils devenaient leur propre contrôleur, du travail sans filet en somme. On vous laisse imaginer les procédures disciplinaires qui se profilaient. La CGT, ayant levé le lièvre, a écrit le 10 Juillet à la direction du réseau. Dès le 11, très gros raffut à Nice, qui est revenu précipitamment sur les instructions locales. : illustration d'un mode d'intervention syndicale qui ne fait pas de bruit (hormis

pour l'égo des penseurs du cru) mais protège bien quand même.

## COMMISSIONNEMENT

Mr Noebes (BDDF) est intervenu à la dernière session du CCUES pour nous informer (sans plus d'enthousiasme que ça !!!) que la Direction allait devoir mettre en œuvre un certain nombre de réformes notamment salariales, à la suite de plusieurs directives européennes MIF (Marché des Instruments Financiers)...Explication : A la suite d'une demande du gouvernement de 1995, un rapport connu sous le nom de « Delmas Marsallet » avait été rédigé dans le but de moraliser les rapports « banques/clients ». Comme c'est généralement le cas ce rapport avait été enterré au fond d'un tiroir quelconque...Toutefois, la commission européenne a continué de travailler sur ce dossier et vient de sortir plusieurs directives qui visent à établir la transparence dans le fonctionnement des marchés financiers (tous produits financiers d'une durée de vie de plus de 2 ans), dans le but de renforcer les droits des clients et les devoirs des banquiers. Les banquiers seront donc désormais tenus d'établir une évaluation des clients (situation financière – capacité à comprendre le produit...), de lui faire des propositions de produit, en fonction de ce qui précède...et de ses besoins..., d'informer le client des risques avant chaque souscription de produit...et surtout, de prévenir les conflits d'intérêts...en clair de dissocier le versement d'une commission, du placement lui-même... !!! Ainsi, la SG va être contrainte de revoir ses dispositifs commerciaux sur la vente de certains produits et étudier un nouveau mode de commissionnement (par exemple intégration partielle des commissions !). S'en est suivi un large débat sur la politique commerciale et salariale de la SG...et une demande quasi unanime de négociation...Au final la direction a accepté 2 réunions de concertation avec les organisations syndicales, puis une consultation du CCE....À suivre...



CGT Société Générale - SPB Société Générale  
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68  
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net  
Internet : [www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/](http://www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/)  
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT